

Image not found or type unknown



## Mur contre le bruit d'une entreprise

Par **Closse**, le 10/11/2021 à 23:16

L'expert judiciaire a conseillé l'érection d'un mur pour nous protéger des bruits de chariots transporteurs de l'entreprise voisine. Ce va mur de 2,50 m peut-il être construit sur la limite de propriété de l'entreprise ? Quelle est la règle d'urbanisme ?

cordialement,

clossem@yahoo.fr

Par **Marck.ESP**, le 11/11/2021 à 10:43

Bonjour

Un mur anti-bruit absorbant les sons est généralement placé à la limite de la propriété .

Qui doit consruire ce mur ?